

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 7

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

17/03/2025

Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, M. TAUZIEDE Bernard, Mme HULSHOF Sabine, M. ROBERT François, Mme CRUET Cynthia, Mme LACAZE Aurélie, M. SAUQUES Kévin

Etaient absent : M. CAZES Jérôme

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme CRUET Cynthia

EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2025

Le conseil réuni sous la présidence de Monsieur le maire, vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 242 565,98 euros

Recettes : 242 565,98 euros

Fonctionnement

Dépenses : 630 719,08 euros

Recettes : 630 719,08 euros

Après en avoir longuement délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet de budget primitif tel que présenté.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,

